

seconde vie

Le hameau de Pernin à Neydens est principalement composé de grosses bâtisses au caractère agricole affirmé construites dans le courant du XIX^e siècle. La plupart d'entre elles sont établies selon un principe courant dans le Genevois, un grand volume rec-tangulaire abritant sous un même toit l'habitation, l'étable et la grange. Celle qui nous intéresse ici répond à une logique différente, entièrement utilisée par un usage agricole, elle était séparée de l'habitation par une grande

cour centrale. Sa trame constructive rigoureuse se lit en façade par le dessin soigné et ordonnancé des ouvertures. Lorsque s'est posée la question de lui donner une seconde vie, de la transformer pour en faire une habitation et un espace d'activité, il a semblé évident que le bâtiment devait conserver son caractère si particulier. L'intervention se devait donc d'être fine et précautionneuse pour ne pas en altérer les qualités intrinsèques.

mots clés

architecture
bâtiment d'activité
détail
logement individuel
patrimoine
réhabilitation et restructuration

adresse

501 chemin de Pernin
74160 Neydens

NEYDENS

RÉHABILITATION D'UNE FERME EN UNE HABITATION ET UN LOCAL D'ACTIVITÉ À NEYDENS

MAÎTRE D'OUVRAGE
PRIVÉ
ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
DMA ARCHITECTURES

SURFACE UTILE : 340 m²
SHON : 480 m²
SHOB : 520 m²

COÛT DES TRAVAUX
310 000 € HT
MONTANT DE L'OPÉRATION
380 000 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : JUIN 1999
LIVRAISON : AOÛT 2000
MISE EN SERVICE : AOÛT 2000



cliché : Philippe Després, architecte

Comprendre

La structure initiale du bâtiment est parfaitement rigoureuse et transparaît dans la composition symétrique des façades principales. Le volume établi sur une base rectangulaire est couvert par une grande toiture à deux pans débordant largement à l'Ouest pour protéger les différents accès et offrir une surface abritée supplémentaire qui se lit comme une galerie de transition. Le rez était à l'origine organisé en deux unités identiques disposant d'une grande porte centrale et de deux fenêtres latérales ainsi que de meurtrières qui permettaient de ventiler l'espace ou étaient abrités les animaux. Les ouvertures sont constituées par un appareillage de brique rouge, un dispositif noble qui tend à montrer que le bâtiment était construit à l'origine pour un riche propriétaire. En partie haute, un long bardage de bois détache la toiture des murs porteurs en donnant à la construction une certaine légèreté. Celui-ci n'a pourtant rien d'un détail esthétique, il permettait simplement d'assurer le séchage du foin stocké à l'étage.

Respecter et inventer

La réhabilitation est fondée sur le respect des caractéristiques principales du bâtiment. Le volume est intact, et les modénatures de façades sont soigneusement réinterprétées dans le cadre d'une intervention contemporaine. Une bande vitrée remplace le bardage, et toutes les ouvertures

sont préservées. Aussi les nouvelles baies sont-elles installées en retrait par rapport à la façade en formant un espace tampon, un lieu de transition permettant de glisser en douceur de l'extérieur vers l'intérieur. La structure d'origine, trop affaiblie à été démontée au profit d'une nouvelle structure intérieure en béton indépendante qui évite de créer des surcharges sur la maçonnerie originelle. Depuis la cour, qui a fait l'objet d'un traitement paysager qualifiant différentes zones (circulation, stationnement pelouse, liaisons piétonnes...), les évolutions sont discrètes, elles s'effacent pour laisser apprécier la qualité du bâtiment d'origine. Seule une grande ouverture pratiquée à l'Est pour former une terrasse abritée et une fente découpée sur le pignon pour offrir une vue cadrée sur le lac Léman, signalent au loin la nouvelle vocation du bâtiment.

L'intérieur résolument contemporain est composé autour d'un puits central dévoilant la générosité du volume. La cuisine est installée comme un meuble structurant l'espace du rez-de-chaussée et une longue courbe de bois dissimule les espaces annexes. L'organisation de demi-niveaux caractérise des ambiances variées (l'entrée, le salon, la salle à manger) tout assurant une continuité naturelle avec les espaces extérieurs.

individuel

EQP06-ind006

CAUE
HAUTE-SAVOIE

6 rue des Alouettes
bp 339
74008 Annecy Cedex
Tél 04 50 88 21 10
Fax 04 50 57 10 62
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr

Rédaction : Stéphane Dégeorges, architecte - janvier 2006
Conception graphique : CAUE74/Maryse Avrillon



4



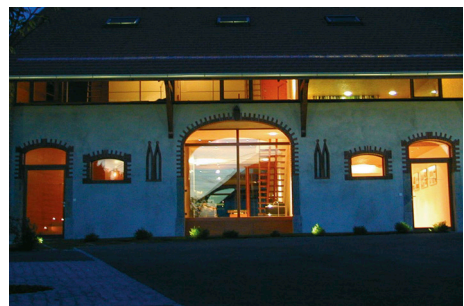
1



2



3



5



6

1 - Vue de la façade principale depuis le jardin

2 - Une ouverture pratiquée à l'est dégage une grande terrasse abritée

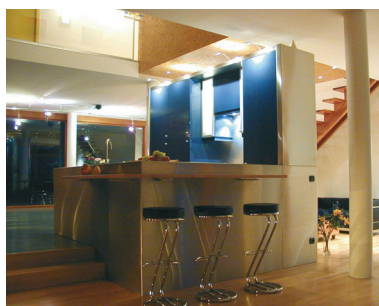
3 - Ambiance du jardin

4 - Vue lointaine

5 - Les modénatures d'origine sont soulignées par un traitement contemporain

6 - État initial

7 / 8 - Ambiance intérieure



7



8

photos 1, 5, 6, 7, 8 : clichés : Philippe Després, architecte